

Entente de collaboration entre le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau et le Centre Dollard-Cormier pour la clientèle en déficience physique ayant des problèmes de toxicomanie

Montréal, le 20 décembre 2005 - En 2003, le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (CRLB) débutait une entente de collaboration avec le Centre Dollard-Cormier (CDC) afin de d'offrir de meilleurs services à sa clientèle du Programme pour les personnes ayant subi un traumatisme cranio-cérébral aux prises avec un problème de toxicomanie. Les résultats de ce partenariat ont été déterminants à ce jour et le 19 décembre dernier, le CRLB renouvelait cette entente en élargissant cette fois la collaboration à l'ensemble des clientèles de l'établissement. Les objectifs visés par ce partenariat consistent à :

- faciliter l'intervention dans un cadre de plan de services individualisés auprès de clientèles à double problématique (déficience physique et toxicomanie) et ce, dans un contexte de réseau intégré de services;
- améliorer les services tenant compte de l'interaction des deux problématiques l'une sur l'autre et de l'effet amplificateur au niveau des méfaits physiques, psychologiques et sociaux.

En plus de favoriser l'accès à un service au niveau de la toxicomanie, le CDC propose un transfert d'expertise (counselling en toxicomanie et supervision de la mise en place d'ateliers de sensibilisation par un éducateur). De son côté, le CRLB offrira ses connaissances et son expertise par le biais de formations auprès des intervenants du CDC et fournira du counselling en lien avec les différents diagnostics rencontrés chez la clientèle en déficience physique. Cinq intervenants désignés agiront comme agents de liaison.

Le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau offre aux personnes ayant une déficience motrice ou neurologique des services personnalisés spécialisés et surspécialisés en adaptation-réadaptation, en intégration sociale, résidentielle et professionnelle; des services de soutien à l'intégration, d'aide et d'accompagnement aux familles et aux proches; ainsi que des ressources résidentielles alternatives, le tout, dans le but de permettre leur participation sociale et maximiser leur qualité de vie. De plus, le Centre s'engage à assurer le développement de la qualité des services et le soutien à l'innovation continue par l'enseignement, la recherche en adaptation-réadaptation et par l'évaluation des technologies et des modes d'intervention.

Le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau est affilié à l'Université de Montréal, membre du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR) et agréé par le Conseil québécois d'agrément.